

Chambly (Québec)  
**Ancienne résidence du directeur du canal**  
Écluse no.2, 1745, rue Bourgogne

### **VALEUR PATRIMONIALE**

L'ancienne résidence du directeur du canal de Chambly a été construite en 1867 et elle a servi à l'origine de bureau pour le canal. Le comble en mansarde a été ajouté en 1893 et la véranda en 1914. La maison est maintenant vacante. Environnement Canada en est le ministère gardien. Voir le rapport 86-80 du BEEFP.

### **Raison de la désignation**

Le bâtiment a été désigné (reconnu) en raison de son association à la croissance et au développement du bassin de Chambly, parce qu'il renforce le cadre du canal et parce qu'il est l'un des 22 immeubles qui subsistent de l'infrastructure du canal et le seul de l'écluse no. 2.

### **Éléments caractéristiques**

La valeur patrimoniale réside dans le bâtiment original et dans les ajouts et les modifications bien conçus qui lui ont été apportés au cours des années, dont chacun reflète le goût de son époque. La décoration est plus détaillée que de coutume pour les constructions vernaculaires.

Les éléments qui témoignent de l'évolution de la maison contribuent à son caractère: forme générale, variété et facture des éléments secondaires comme la véranda, le balcon et les lucarnes, fenestration et variations de la maçonnerie en brique.

La maison témoigne d'un bon sens de l'esthétique dans toute son histoire. La façade à trois baies est bien proportionnée et la véranda du dix-neuvième siècle fournit la base nécessaire pour supporter la masse de la mansarde qui la surplombe.

La qualité de l'exécution est très bonne. C'est particulièrement évident dans les éléments secondaires comme le balcon, les lucarnes, l'avant-toit sur consoles et l'encadrement des fenêtres et des portes. Ces éléments devraient être soigneusement protégés.

L'intérieur a été profondément modifié et son intégrité en a peut-être souffert. Avant d'entreprendre des modifications, à l'avenir, il est recommandé d'effectuer suffisamment de recherches pour déterminer les éléments caractéristiques des principales étapes de l'évolution de la maison et de prendre des mesures pour les protéger.

.../2

Chambly (Québec)  
**Ancienne résidence du directeur du canal (suite)**  
Écluse no.2, 1745, rue Bourgogne

La gestion devra mettre l'accent sur un entretien prudent du bâtiment actuel et le respect de la tradition des modifications et des ajouts bien intégrés, mais identifiables par l'oeil averti.

1989.03.15